

## REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

### ***PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE***

*Atelier de sensibilisation des chercheurs et tradipraticiens sur le Protocole de Nagoya en matière  
d'Accès et Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA)*

En date du 31 Janvier 2022 s'est tenu au CELAB, un atelier portant sur la sensibilisation des chercheurs et tradipraticiens sur le Protocole de Nagoya en matière d'Accès et Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA) et cela dans le cadre programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité.

#### **Etaiant présent :**

Le Directeur des Forêts et Représentant du Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), les Professeurs des Institutions Universitaires, des membres du Comité National APA, les différents cadres de l'OBPE, les tradipraticiens.



*Photo de famille des participants à l'atelier*

## **Mot d'ouverture**

L'atelier a débuté par les mots de bienvenu et d'ouverture du Directeur des Forêts et Représentant du Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) aux différents participants. Ainsi, il a commencé par souhaiter les meilleurs vœux pour cette année 2022 et une cordiale bienvenue aux participants et il les a remercié d'avoir momentanément interrompu leurs occupations de tous les jours pour répondre à l'invitation de participer à cette séance. Il a ajouté que l'objectif de cette séance était de rassembler les contributions des participants sur le document contenant une liste exhaustive des espèces qui pourraient être concernées par le Protocole de Nagoya au Burundi pour faciliter le suivi de ces dernières au niveau des points de contrôle qui seront mise en place dans différents frontières du pays.



### ***Mot d'ouverture du Représentant du DG de l'OBPE***

A titre introductif, il a souligné que le protocole de Nagoya, dit « accès et partage des avantages » (APA), adopté en octobre 2010, lors de la 10ème Conférence des parties (CdP) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), érige la « biopiraterie » en nouveau concept juridique et se donne pour ambition de venir à bout de cette pratique déloyale.

Ce protocole adopté en 2010 au Japon et ratifié par le Burundi en 2014, vise à mettre en place un cadre juridique contraignant l'utilisation de ces ressources sans que tous les groupes cibles y bénéficient équitablement et que le pays détenteur de ces ressources soit compensé proportionnellement. Il a signalé que le Burundi dispose des ressources génétiques susceptibles de déclencher un développement durable. Cependant, les avantages tirés de l'exploitation de ces ressources et des connaissances y associées ne sont pas partagés de manière juste et équitable.

Depuis la ratification du Protocole de Nagoya en 2014, le Burundi a mené une étude pour évaluer le niveau de compréhension de différents groupes cibles des enjeux du Protocole de Nagoya. De cette étude, le Burundi a adopté un Cadre stratégique national pour améliorer la compréhension des groupes cibles sur les enjeux du Protocole de Nagoya. En plus, un Plan Stratégique de Recherche sur les ressources génétiques médicinales assorties d'un mémorandum d'accord signé par les Chercheurs et les Tradipraticiens et deux études sur la situation d'accès et de partage et sur

le cadre légal au Burundi a été élaboré et validé. Egalement, la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'APA a été développée. Aussi, trois guides de sensibilisation contenant des messages particuliers lancés à l'endroit des groupes cibles ont été élaborés, et à partir de ces derniers des séances de sensibilisation ont été menées à l'intention des Décideurs, des Chercheurs et des Tradipraticiens.

Ainsi, une sensibilisation sur le Protocole envers les Vérificateurs des douanes des postes d'entrée et de sortie a été menée sur base du module élaboré. Lors de la séance de sensibilisation des Vérificateurs des douanes des postes d'entrée et de sortie sur le Protocole de Nagoya en 2021, les participants ont proposé l'élaboration d'une liste exhaustive des espèces qui pourraient être concernée par Protocole de Nagoya.

C'est ainsi que le draft de cette liste a été élaboré et qu'au cours de cette séance, les participants étaient appelé de donner leurs contributions pour compléments et observations éventuels sur la liste qui a été proposée et après leur consensus de ceux qui étaient présents valider la liste améliorée. Il les a alors invité alors à être très actifs pour constituer et dresser une liste plus complète des espèces qui font objet de surveillance aux Points de contrôles des ressources génétiques du Burundi. Ainsi, il leur seront reconnaissant d'avoir fortement contribué à l'élaboration d'un outil utile à la mise en place d'un système de contrôle et de surveillance efficace à n'importe quel stade de la chaîne de valeur des ressources génétiques et connaissances traditionnelles y associées pour notre patrie le Burundi.

Il a atterri en rappelant que les contributions de tous les participants à l'atelier étaient d'une grande nécessité et il les a invité à s'impliquer avec force et efficacité afin qu'il y est des mécanismes appropriés de mise en œuvre des obligations du pays face au Protocole de Nagoya. Enfin, il a remercié tous les participants ayant répondu présents à l'invitation, les partenaires spécialement l'Institut Royal des et les collaborateurs qui ne cessent d'appuyer l'OBPE dans sa mission de veiller à la mise en œuvre des obligations découlant des Conventions et Accords internationaux relatifs à l'environnement et la biodiversité auxquels le Burundi fait partie.

### **Présentation du draft de la liste exhaustive des espèces pouvant être concernée par Protocole de Nagoya au Burundi**

Après ces mots de bienvenu et d'ouverture, a suivi la présentation, par Mr NDAYIKEZA Longin, du document draft de la liste exhaustive des espèces qui pourraient être concernée par Protocole de Nagoya au Burundi. Il a rappelé que cette liste a été conçue sur base des recommandations

issues d'un atelier de sensibilisation, organisé au mois de Décembre l'an 2021, à l'endroit des vérificateurs d'impôts de l'OBR au niveau des postes frontalières.



Ces derniers avaient soulevé l'inquiétude sur l'effectivité du suivi de ce protocole sans qu'ils ne disposent pas une liste des espèces concernées par ce protocole. C'est ainsi alors qu'une équipe de trois chercheurs de l'OBPE ont produit ce document qui ne contenait surtout pas toutes les espèces concernées par le Protocole de Nagoya. D'où l'organisation de cet atelier pour pouvoir compléter et corriger cette liste.

#### ***Présentation du document par Longin NDAYIKEZA***

Après cette allocution introduisant le document, une vidéo illustrant et expliquant en quoi consistent le Protocole de Nagoya et les différents principes de sa mise en œuvre a été suivie par les participants. Après la visualisation de cette vidéo, les participants ont passé ainsi à l'évaluation du draft de la liste des espèces qui pourraient être concernées par le Protocole de Nagoya. Pour une évaluation efficace de document, les participants ont été répartis en trois groupes pour pouvoir fournir leurs éventuels ajouts, corrections et recommandations.



#### ***Evaluation en groupe du draft par les participants répartis en groupe***

Après évaluation de la liste, il a été ressorti ce qui suit :

- Enrichir de la liste en utilisant les autres références afin qu'elle soit la plus exhaustive possible ;
- L'équipe d'élaboration de cette liste devrait être multidisciplinaire faisant partie les tradipraticiens, les chercheurs de l'OBPE, ISABU et des institutions académiques afin qu'elle soit la plus exhaustive possible ;

- la liste devrait comprendre les noms scientifiques et vernaculaires des espèces et leurs usages au lieu d'y mettre les maladies qu'elles traitent d'une part pour éviter une utilisation erronée par la population et d'une autre part des raisons de propriétés intellectuelles ;
- l'élaboration de cette liste devrait se concentrer sur le savoir traditionnel burundais dans un premier temps ;
- la liste devrait être annexée aux lois nationales en matière du Protocole de Nagoya en préparation mais tout en laissant les prérogatives au ministère concerné de l'actualiser au fur du temps.

Après avoir émis ces recommandations et observations, il a été l'occasion de remercier les participants pour leurs orientations qui permettra d'améliorer ce document. Il a été rappelé que ce document mérite une attention particulière pour être publié et utilisé au niveau des postes de contrôles qui seront mises en place telles que recommandés par le Protocole de Nagoya.

Après la formulation des recommandations, le Directeur des Forêts et Représentant du DG de l'OBPE a clôturé la réunion en remerciant tous les participants pour leur attention manifestée à travers les différentes interventions fructueuses et l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique ayant soutenu cette activité et différentes activités en matière de la recherche en biodiversité au Burundi.



***Clôture de l'atelier par le Directeur des Forêts  
à l'OBPE***

Le rapporteur

Mbarushimana Didier

Consultant du CHM-Burundi

*Mbarushimana Didier*

## Liste des participants

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles sur le protocole de Nagoya  
Bujumbura le 31/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution provenance	et	Téléphone ou E-mail	Signature
V1	NKENGWARATSE Jacques	UB/biologie		79936875 / 61010124	
V2	MANIRAKIZA Odette	OBPE		7996922/62216063	
V3	NAUWAYE ZU Gérard	OBPE		69441944	
V4	NAUWIMANA Jodyne	OBPE		79403438	
V5	NTAKIZE Flavie	OBPE		76637184	
V6	NTAKIZEYE Louis	OBPE		79697988	
V7	BISIRIMANA J. Claude	ISABU		69463941	
V8	Egide NDAYIRASIJE	Journaliste		79920760	
V9	TWAGIRAYEKO Joseph	OBPE/Bujumbura			

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles sur le protocole de Nagoya  
Bujumbura le 31/1/2022

### LES JOURNALISTES

N°	Nom et prénom	Institution provenance	et	Téléphone ou E-mail	Signature
V1	NINDORERA Sabina	OBPE BUJUMBURA		79951094	
V2	NAUWARUGIRA Des	UB		79996581	
V3	MUKIKISE Léopold	Membre du CNA CNSTI		71556331 / 77738293 abhemukije@gmail.com	
V4	NIBITANKA Samud	OBPE / G. F. G. A.		65238181 / 7136254 nibitankasamud@gmail.com	
V5	St Louis NUSANAMARINA	Association TAA MUYINGA		79937619 muyalewis@yahoo.fr	
V6	FLYIERE RETHINGY	Éditeur indépendant Kigali		69977189	
V7	IRAKIRIMANA Claude	OBPE / BUJUMBURA		79941084 hachand46@gmail.com	
V8	BIGIRINDAYI Paul	OBPE / Bujumbura		61622905	

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)**

**Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.**

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles du protocole de Nagoya  
 Bujumbura le 31/1/2022

**LES JOURNALISTES**

N°	Nom et prénom	Institution provenance	et	Téléphone ou E-mail	Signature
1	NSAIMIRIMANA Ezechiel	REMA FM		69 55 16 39 com ezechiel.mubamba@gmail.com	
2	NDIKURIGO Jean-Louis	REMA TV		69 867 324	
3	NDUWARUGIRA Egidio	DRREA		71 246 267	
4					
5	Nyambouyimechal			71 150 102	
6	NINTEKURUJE Jean			68 92 292	
7	SIBIMANA Ernest	OBPE		68 214 746	

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)**

**Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.**

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles du protocole de Nagoya  
 Bujumbura le 31/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution provenance	et	Téléphone ou E-mail	Signature
1	KANEZA Balyse	OBPE / Buja		79 577 867	
2	NSABIMANA Celestin	UB		61 486 621 celestinusabini@gmail.com	
3	NSAYITHIMBAZE Pierre Clément	UB		71 026 326 pcompimbaze@gmail.com	
4	NIKIZA Alexis	APRN/BEFB / Bujumbura		79 916 628 nikiza07@yahoo.fr	
5	MASABO Princeps	UB / ?		masabop@yahoofr	
6	Dr Louis MUSAHAMARINA	Association TAA MUYINGA		79 937 419 mujalewis@yahoo.fr	
7	THUYIZERE Thierry	Étudiant en Master 2 Biologie UB		68 877 189	
8	NTAKARUTIMANA Yeshine	UB / FAC SC.		79 152 756 yeshine.ntakarutimana@obpe.gov.bw	
9	MUSIGABA Apollinaire	OBPE / Gitega		79 196 769 musigaba@yahoofr	

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles sur le protocole de Nagoya  
 Bujumbura le 31/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	NEUTINAKAGARA Cyriac	OBPE	79 835 783	
2	NDAYISHIMITE Redilde	OBPE	68 157 233	
3	TWAGIRAYEZU Joseph	OBPE	79 438 276	
4	ICITEGIZIJE Annale	OBPE	79 851 594	
5	OWIMANA ISMAIL	OBPE	79 567 88	
6	UMUKUNZANA Merckinwan	OBPE	99 812 477	
7	KDIHCEMESHI Diludonné	FVS	71 284 964	
8	NDUMAYO Codefrid	UB	69 89 07 54	
10.	TEITEREKA Thérèse	OBPE	71 196 012	

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles sur le protocole de Nagoya  
 Bujumbura le 31/1/2022

LES JOURNALISTES

N°	Nom et prénom	Institution et provenance	Téléphone ou E-mail	Signature
1	MUKERARUCENDO Jules	Radio Nderagakuro	79 376 26	
2	NIYONIZIGIYE Fabien	RTNB TV	76 724 422 fanyo2016@yahoo.fr	
3	IRAKOZE Fulgence	IBI BURIKIJE TV	79 003 196 irakoze@gmail.com	
4	UKURAZA Théophile	IBI BURIKIJE TV	79 584 03 théophile@gmail.com	
5	MUHIMPUNZU Jean	RTNB Radio	79 343 096	
6	NDAYISEMAN Alain	IBI BURIKIJE TV	79 2510,2	
7	FOFO Alphaome	OBPE/Bya	68 642 911	

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles sur le protocole de Nagoya  
 Bujumbura le 31/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution provenance	et	Téléphone ou E-mail	Signature
✓1	SIBOMANA Claver	Université du Burundi		79 09 873 claver.sibomana@ub.edu.bw	
✓2	Cyrinaque NCU TUMASARA	OBPE/Bujumbura		79 46 32 12	
✓3	NYABENDA Mathias	OBPE/Bujumbura		79 54 674	
✓4	MBARUSHA MANA Dédé	CHM/OBPE		79 35 25 90	
✓5	BUKURU Désire	OBPE/Bujura		79 42 02 46	
✓6	NDAYISHIMYE Joël	UB/SCAG		79 05 04 07	
✓7	SINZIMKAYO S	OBPE		Joel.sinzimkaye@ub.edu.bw	
✓8	NDAYISHIMYE Joël	UB/SCAG		11	
✓9	NDUWAYO	UB		62 61 42 24	

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste des participants à un atelier de sensibilisation des groupes cibles sur le protocole de Nagoya  
 Bujumbura le 31/1/2022

N°	Nom et prénom	Institution provenance	et	Téléphone ou E-mail	Signature
✓1	BIGENDANO Hyacinthe	UB/Bu Bujura		79 82 23 50	
✓2	NIKEZA Claire	UB/ISPA		79 26 59 24	
✓3	NDIGIYIMANA Libéral	UB/Fac.Sc		75 91 71 23	
✓4	NDUWAYO Léonidas	APRU/BEPB		71 98 77 21	
✓5	NTASHAYU Frédéric	OBPE		79 96 60 1	
✓6	MURUNZIZA Théobald	UB/UKIJE TV		71 58 40 3	
✓7	HABONAYO Richard	UB/PABi		79 90 53 78	
✓8	NDUWAYO André	UB/PABi		79 94 73 67	
✓9	PITIVA René	OBPE/Gitega		68 02 30 43	